



Le Conchylien

Bulletin Municipal Officiel

Sommaire

| | |
|------------------------------|--------------|
| Le Mot du Maire | Page 1 |
| Le coût de l'eau | Pages 2 et 3 |
| Infos municipales | Page 4 |
| Elections législatives | Page 5 |
| Associations | Pages 6 à 8 |
| • Anciens Combattants | |
| • Club sportif | |
| • Parents d'élèves | |
| Le vote des enfants | Page 9 |
| "Lettre à Maman" | Page 10 |
| Félicitations | Page 10 |
| ASDAPA | Page 11 |
| Etat civil/Agenda | Page 11 |
| Demandez le programme | Page 12 |
| Infos pratiques | Page 13 |
| Page Communication | Page 14 |

Le Mot du Maire

Bravo et félicitations à la nouvelle association de Parents d'élèves.

Bravo et merci aux "instits" et également à toutes les personnes qui, bénévolement, ont prêté leurs concours et ainsi contribué à la réussite de la kermesse organisée le 31 Mai dernier.

Même le soleil était au rendez-vous.

Merci à Messieurs les Maires du regroupement pédagogique et aussi aux nombreuses personnes de CONCHY et des villages voisins qui, bien que n'ayant pas ou plus d'enfants en âge scolaire, ont tenu à se joindre aux Parents d'élèves.

Mesdames, Messieurs, vous avez gagné votre pari, à quand votre prochaine manifestation ?

**Le Maire
Serge HENNON**

LE COÛT DE L'EAU

Que recouvre le prix de l'eau ?

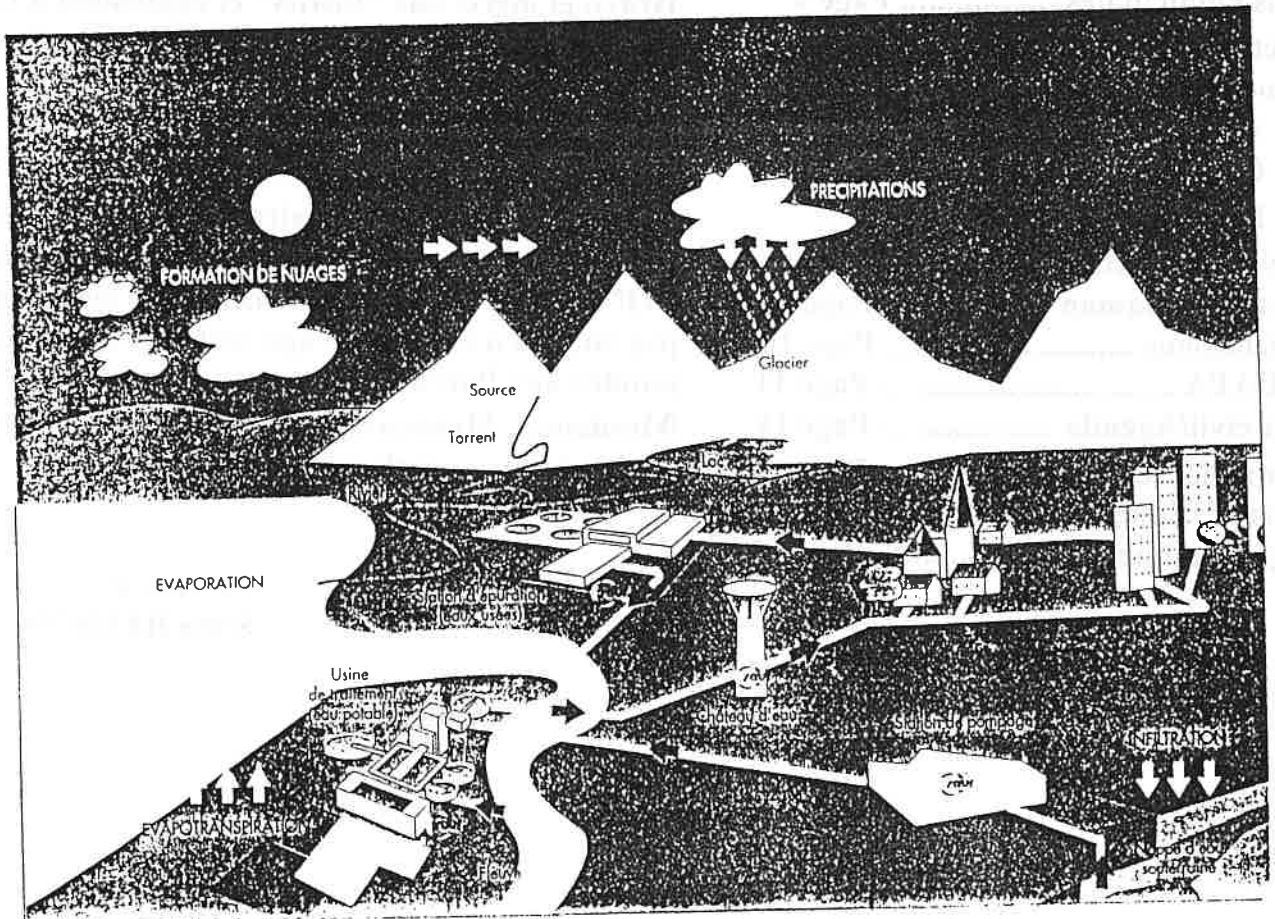
Lorsque vous réglez votre facture d'eau, vous réglez, en réalité, plusieurs services : le coût du service de l'eau, bien sûr, mais aussi celui de la dépollution, le coût de la lutte contre la pollution et du développement de nouvelles ressources en eau, le coût de la solidarité nationale qui prend en charge le développement de l'adduction d'eau en zone rurale, comme en bénéficie notre commune.

L'eau a un prix. Il faut la produire et la livrer directement à votre robinet : pompage ou captage, traitement, analyses, transport dans les canalisations ... Les contraintes en ce domaine sont de plus en plus nombreuses.

Il faut construire des stations de production, développer, renforcer, réparer et changer les canalisations, etc ...

Par ailleurs, les lois françaises et européennes imposent un contrôle rigoureux de la qualité et ont multiplié les paramètres à respecter pour qu'une eau soit propre à la consommation humaine : plus de 60 analyses sont prévues.

Le cycle de l'eau



Le coût de l'eau sur vos prochaines factures

Notre commune a confié à la S.A.U.R. la gestion de son réseau d'eau potable en Janvier 1993, et ce, pour une durée de 15 ans.

Ainsi, dans le prix de l'eau que comporte votre facture, sont répercutés à la fois le coût du service et le coût des investissements de notre commune.

Le réseau d'eau potable de notre village a plus de 60 ans, ce qui pose des problèmes de distribution. Aussi, le Conseil Municipal a décidé de commencer une première tranche de travaux ; elle débutera par le quartier de la Poste.

Les travaux consisteront en la mise en place de deux pompes de reprises, afin d'assurer une pression constante de l'ordre de 4,5 bars, mais également l'installation d'une bache de 18 M3 contre 6 M3 à ce jour. De plus, il est prévu de remplacer l'ensemble des canalisations existantes par un diamètre de 100 mm contre 60 mm.

Le coût des travaux serait de l'ordre de 750 000 francs.

Le coût de ces installations sera répercuté sur les factures d'eau, ainsi que le prévoient les lois et les règlements.

Bien entendu, des subventions à hauteur de 40% pourront être obtenues auprès de l'Agence de Bassin de Seine Normandie dont notre commune dépend.

Afin de financer la différence du montant des travaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'augmenter la part de la surtaxe communale à 1,70 francs H.T. par M3, au lieu de 0,70 francs H.T..

Toutefois, un tarif dégressif est accordé aux gros consommateurs. Ainsi, au delà de 500 M3, le M3 sera facturé à 1,00 franc H.T. (TVA 5,5%). Cette dégressivité n'existait pas avant la délibération du 09 mai 1997.

Nous n'hésiterons pas à vous tenir informés des réalisations à venir et vous invitons à comparer votre consommation à l'aide du tableau ci-contre.

Jean-François GRELIN

~~~~~

Evaluez votre consommation quotidienne

En France, la consommation moyenne par jour et par personne est d'environ 150 litres.
Les consommations indiquées dans ce tableau sont des consommations moyennes et n'ont de valeur que dans la mesure où elles vous proposent des ordres de grandeur.

L'exemple proposé ici correspond à la consommation d'une famille de quatre personnes, disposant d'un jardin.



Consommations moyennes d'une famille de 4 personnes

| UTILISATIONS | CONSUMMATION MOYENNE | FREQUENCE | PAR SEMAINE | PAR AN | TOTAL |
|--------------|-----------------------|---------------------------------------|-------------|--------|----------|
| | (40 à 60 l) 50 l | 6 fois par semaine soit 50 l x 6 | 300 l | x 52 | 15 600 l |
| | (80 à 160 l) 100 l | 4 fois par semaine soit 100 l x 4 | 400 l | x 52 | 20 800 l |
| | 8 l | 8 fois par jour soit 8 x 8 l x 7 j | 448 l | x 52 | 23 296 l |
| | débit : 12 l/mn | 10 mn par jour 120 l x 7 j | 840 l | x 52 | 43 680 l |
| | débit : 6 l/mn | 10 mn par jour 60 l x 7 j | 420 l | x 52 | 21 840 l |
| | 60 l | 16 douches par semaine 60 l x 16 | 960 l | x 52 | 49 920 l |
| | 150 l | 4 fois par semaine soit 150 l x 4 | 600 l | x 52 | 31 200 l |
| | débit : 1000 l/h | 2h par semaine soit 1000 l x 2 | 2000 l | x 10 | 20 000 l |

* Consommation indicative
très variable selon les
régions et les climats.

1 000 l = 1 m³

TOTAL ou 226 336 l
226,336 m³
soit 155 l par jour et par personne

INFOS MUNICIPALES

RESULTAT D'ANALYSE D'EAU - Juin 1997

| Département | 60 | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------|----|-------|
| Commune | de CONCHY LES POTS | | | |
| Réseau | CONCHY LES POTS | | | |
| Point de prélèvement | ABONNE (DDASS) | | | |
| Type point | POINT FIXE CHEZ LE PARTICULIER | | | |
| Paramètre | Unité | Valeur | HN | Norme |
| Germes totaux 37 °/ Réseau | u/ml | 0,00 | | |
| Germes totaux 22 °/ Réseau | u/ml | 300,00 | | |
| Coliformes totaux | u/100 ml | 0,00 | | |
| Coliformes thermotolérants | u/100 ml | 0,00 | | 0,00 |
| Streptocoques fécaux | u/100 ml | 0,00 | | 0,00 |
| Turbidité | NTU | 0,10 | | 2,00 |
| Aspect | | NORMAL | | |
| pH | Unité pH | 7,27 | | 9,00 |
| Conductivité (20° C) | µS /cm | 790,00 | | |
| Nitrates | NO3 mg/l | 19,00 | | 50,00 |
| Nitrites | NO2 mg/l | 0,00 | | 0,10 |



VANDALISME

Par trois fois en deux semaines, le panneau de sens interdit situé à la sortie de la rue du Cimetière a été démonté. La dernière fois, le poteau a été cassé à ras du sol et enlevé totalement. A ce jour, il n'a pas été retrouvé.

Une plainte a été déposée à la Gendarmerie.

Pour information, nous rappelons qu'il s'agit d'un bien communal, dont le prix d'achat pour son remplacement sera prélevé sur le montant des impôts.

Par ailleurs, l'enquête se poursuit et nous devrions bientôt connaître le nom des responsables.

Le Maire



EXEMPLE DE PARENTS RESPONSABLES

Il y a quelques temps, Monsieur FLOURY, Président du SIRP, m'adressait un courrier émanant de l'instituteur de BOULOGNE signalant le comportement dangereux de trois élèves de sa classe.

Ils s'amusaient avec la commande d'ouverture des portières du car.

Après avoir adressé une lettre aux Parents des enfants mis en cause en leur demandant ce qu'ils comptaient faire, le père de l'un d'entre eux est venu spontanément me voir et m'a proposé de punir son fils en lui imposant l'exécution de travaux d'intérêts communaux.

D'autres parents ayant suivi l'exemple, c'est comme cela que vous avez pu voir, rue de Flandres, dans le quartier de la Poste, un samedi après-midi, un papa surveillant des enfants en train de nettoyer les caniveaux.

Félicitations aux Parents

Le Maire



**RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES
COMMUNE DE CONCHY LES POTS**

① Scrutin du 25 mai 1997

| | |
|----------------|-----|
| Inscrits | 366 |
| Votants | 266 |
| Nuls | 15 |
| Exprimés | 251 |

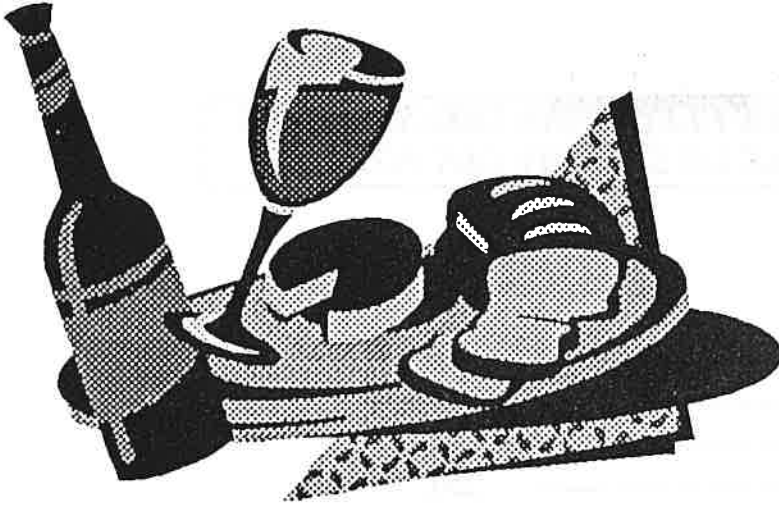
| | |
|----------------|----|
| ISKIN | 8 |
| DESCAVES | 85 |
| CARVALHO | 28 |
| COUSIN | 41 |
| GOUIGOUX | 5 |
| GONNOT | 61 |
| HOFFERER | 6 |
| HACQUART | 5 |
| SCHAUB | 1 |
| FONTAINE | 2 |
| PAUQUET | 10 |

② Scrutin du 1er juin 1997

| | |
|----------------|-----|
| Inscrits | 364 |
| Votants | 263 |
| Nuls | 11 |
| Exprimés | 252 |

| | |
|----------------|-----|
| DESCAVES | 59 |
| CARVALHO | 84 |
| GONNOT | 109 |





REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS

Fidèle à la tradition, le 08 Mai, l'Association des Anciens Combattants de la commune (qui regroupe les anciens combattants de 39-45 et ceux d'Afrique du Nord) avait organisé son banquet annuel.

Suite à la cérémonie au Monument aux Morts et au vin d'honneur, une quarantaine de convives se sont retrouvés autour d'une bonne table à la salle des Fêtes.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli plusieurs personnes venant pour la première fois.

Après un copieux repas, pris dans la bonne humeur, Monsieur MORO nous charma avec quelques chansons de son répertoire, ayant conservé sa voix toujours aussi harmonieuse.

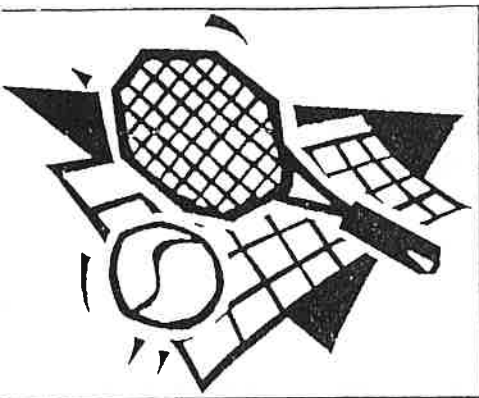
Ensuite, sur un air d'accordéon, plusieurs couples allèrent s'ébattre sur la piste de danse.

Vers 18 heures, ce fût la séparation, tous se promettant de revenir l'année prochaine, tandis que quelques mordus de la belote s'adonnèrent à leur passion favorite jusqu'à une heure avancée de la soirée.



Gérard MAROUZE





CLUB SPORTIF DE CONCHY LES POTS

Section tennis

Le premier pas du Tennis s'est déroulé le Samedi 03 Mai. Ce sont une douzaine de jeunes et moins jeunes, tous amoureux de la petite balle jaune, qui sont venus se rencontrer toute la journée.

L'enjeu sportif était présent, mais le plaisir de jouer l'était tout autant. Le tournoi fût remporté par Yann EZZI face à Damien TURIN.

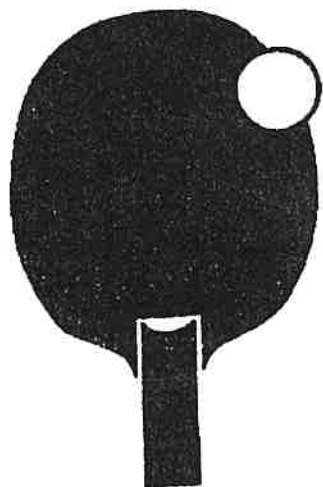
Le prochain tournoi sera une première pour la Section TENNIS. En effet, le 28 JUIN, un tournoi en double sera organisé. Nous espérons que vous serez nombreux à vous inscrire.

Les adhérents n'ayant pas renouvelé leurs adhésions pour la saison 97 pourront s'inscrire au cours du prochain tournoi du 28 Juin, ou prendre contact avec Jean-François GRELIN au 73, rue de Flandres à CONCHY LES POTS.

Le Responsable de la Section TENNIS
Jean-François GRELIN



Section tennis de table



Chères Conchyliennes, Chers Conchyliens,

L'entraînement du tennis de table se déroule tous les vendredis de 20 heures 30 à 22 heures 30.

Nous arrêtons de jouer pendant les grandes vacances. Le dernier entraînement aura lieu le Vendredi 27 Juin et le suivant le 26 Septembre 1997.

A la mi-saison, le tournoi interne donne les résultats suivants :

- Poule A : 1er : Grégory MEUNIER,
- Poule B : 1er : Mickaël FOYART.

Le tournoi contre GOURNAY SUR ARONDE aura lieu au début d'Octobre. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Certaines personnes ont exprimé le souhait de s'entraîner à des heures différentes ; pour cela, il me faudrait l'aide de bénévoles. Je voudrais faire au mieux pour vous satisfaire.

Sur ces paroles, je vous souhaite de bonnes vacances.

Le Responsable de la Section TENNIS DE TABLE
Lionel COCHEPIN



**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
DU REGROUPEMENT SCOLAIRE**

Merci à tous !

Merci d'être venus si nombreux à la kermesse, le Samedi 31 Mai 1997.

Eh oui ! Le soleil était aussi au rendez-vous et surtout vous.

Nous vous remercions tous et toutes de votre participation à l'organisation, à la préparation et au bon déroulement de cette journée.

MERCI aux enfants de Roye-sur-Matz ; ils nous ont confectionné de beaux vases, des oeufs multicolores, des boîtes à bijoux et des personnages en plâtre. **BRAVO.**

MERCI aux Maires de chaque commune qui ont bien voulu nous aider dans notre démarche pour l'Association des Parents d'Elèves et merci de votre présence ce jour-là.

MERCI aux instituteurs :

Canny-sur Matz : **ODIAUX** Brigitte

Conchy-les-Pots : **MARCQ** Hélène

FLAMENT Pascal

Roye-sur-Matz : **COURBOT** Cendrine

SOLEILHAVOUP Alain

Nous vous remercions pour l'aide que vous nous avez donnée, tout au long de cette journée, ainsi que pour les jeux.

MERCI à tous les commerçants et les parents pour leur générosité, pour le temps qu'ils nous ont consacré, pour les nombreux gâteaux et les lots qu'ils nous ont donnés.

Pour la vente de nos grilles :

Boulogne- la Grasse : Le tabac

M. et Mme **BOTION**

Conchy-les-Pots : Le boulanger

M. FERMIER

La poste

M. WEPPE

Roye-sur-Matz : Le café

Mme **VALERO**

Pour les fleurs et les plantes :

Boulogne- la Grasse : M. et Mme **CLAUSSMANN**

Canny-sur-Matz : M. **MARTIN**

Conchy-les-Pots : M. **PUILLE**

Roye-sur-Matz : M. et Mme **FILLON**

Pour les divers lots :

Boulogne- la Grasse : M. et Mme **BOTION**

Roye-sur-Matz : M. et Mme **BARBA**

Pour les lots, "un petit coup de chapeau" à quelques personnes :

Madame **HARLAY** de Conchy-les-Pots, pour les lots Barbie,

Madame **CHAMPEAU** de Canny-sur-Matz, pour le parfum et le champagne,

Madame **BARNEVILLE**, pour la confection des chapeaux,

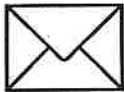
Madame **TONNELIER**, pour le lait et les lots Fabergé,

et à tous les parents travaillant dans des Sociétés qui ont pu nous obtenir des lots, **MERCI ENCORE.**

Comme vous pouvez le constater, cette fête n'aurait pas pu se faire sans vous tous.

**MERCI A TOUS
LES PARENTS D'ELEVES**





LE VOTE DES ENFANTS

Mardi 27 Mai 1997, nous avons voté comme des grands ! Nous sommes allés à la Mairie pour élire le Président de la classe.

Il y avait quatre candidats qui se présentaient : Julie BACHELLIER, Laëtitia BOTION, Nicolas VASSANT et Karel FONTAINE.

Avant de voter, Monsieur HENNON, le Maire de CONCHY LES POTS, nous a expliqué comment il fallait faire.

Trois enfants se sont installés derrière une très grande table : c'étaient les assesseurs ; ils étaient responsables du vote.

Pour voter, un par un, nous avons d'abord donné notre carte à Mélody De SAEDELER. Mélody a regardé le numéro d'ordre sur la carte électorale, puis sur la liste des votants, pour vérifier si c'était le bon numéro. Après, elle a écrit ses initiales à côté de l'enfant qui votait. Ensuite, elle a passé la carte à Nicolas VASSANT. Nicolas mettait un tampon avec la date derrière la carte, et il donnait une enveloppe au votant.

L'élève prenait quatre bulletins de vote (un par candidat) et allait derrière le rideau de l'isoloir (il ne fallait pas dire ni montrer aux autres enfants pour qui on votait).

Dans l'isoloir, il y avait une tablette pour s'installer ; nous mettions le bulletin qui nous plaisait dans l'enveloppe, et nous laissions les trois autres bulletins sur la tablette.

Après, nous allions déposer l'enveloppe dans l'urne et Nicolas tirait la manette pour que l'enveloppe tombe à l'intérieur en disant "untel a voté". Enfin, celui qui votait allait vers Jennifer LEBAS pour signer à côté de son nom et reprendre sa carte électorale.

A la fin du vote, nous avons fait le dépouillement. Les assesseurs ont compté les enveloppes et les signatures.

Un assesseur a ouvert les enveloppes, l'autre a lu les noms écrits sur les bulletins, le troisième a noté les voix obtenues.

Voici les résultats du vote :

| LISTES | NOMBRE DE VOIX OBTENUES |
|----------------------------------|----------------------------|
| BOTION Laëtitia - BACLET Cindy | 18 |
| VASSANT Nicolas - LEFEVRE Jérôme | 2 |
| BACHELLIER Julie - PUILLE Jérémy | 1 |
| FONTAINE Karel - SNOECK Ophélie | 0 |

Nombre d'inscrits : 22

Nombre de votants : 21

La liste BOTION Laëtitia - BACLET Cindy est élue à la majorité absolue (Présidente : Laëtitia BOTION - Vice-Présidente : Cindy BACLET).

Avant de repartir, nous avons eu une boîte de chocolats par Monsieur le Maire.

La classe des cycles 2 et 3
de CONCHY LES POTS





MESSAGES DE TENDRESSE A MAMAN

Dans le cadre de "La Semaine de la Lettre", organisée par la Poste, les enfants de l'école de Conchy-les-Pots ont participé au concours "Lettre à Maman".

Vingt-deux élèves de la classe de Madame MARCQ se sont mis au travail, rivalisant de tendresse, d'humour et de prouesses artistiques pour honorer leurs mamans.

Samedi dernier, au bureau de poste de Conchy-les-Pots, en présence de Monsieur Philippe RIDOUX, Conseiller Municipal, le verdict du jury, composé de mamans non concernées par cette classe, après beaucoup d'hésitation, tant les lettres étaient superbes, a donné les résultats suivants :

A égalité : Ophélie SNOECK, Mélody De SAEDELER et Timothée ROSE ont offert, de la part de la Poste, un superbe bouquet de fleurs à leur maman.

Après avoir félicité tous les enfants, Monsieur WEPPE, Receveur du bureau de poste, a remis à chacun friandises et documents philatéliques.

Le jour même, chacune des mamans reçut dans sa boîte aux lettres le message d'amour de son enfant.

Bernard WEPPE



" 100 ANS "

Le 07 mai 1997, une délégation du Conseil Municipal, présidée par Monsieur HENNON, s'est rendue à la maison de retraite de Montdidier, afin de célébrer le 100ème anniversaire de Madame JEAN.

Cette cérémonie fort sympathique et chaleureuse s'est déroulée en présence des résidents et du personnel de la maison de retraite, de la presse locale dont le CONCHYLIEN, ainsi que la famille et les amis de Madame JEAN.

Après les traditionnels discours, Madame JEAN a admiré les nombreux bouquets de fleurs offerts. Elle a dégusté les chocolats du C.C.A.S. de la Mairie de Conchy-les-Pots.

Madame JEAN est née dans la Marne le 07 mai 1897.
Elle exploita un café-tabac-épicerie à Conchy-les-Pots jusqu'à l'âge de 70 ans. Ce n'est qu'en juin 1996, qu'elle quitta Conchy-les-Pots pour la maison de retraite de Montdidier.

Les Conchyliens se souviennent de ses nombreuses promenades dans les rues de Conchy-les-Pots, souvent accompagnée de sa fille malheureusement handicapée et aujourd'hui disparue.

Nous souhaitons une nouvelle fois un heureux anniversaire à Madame JEAN.

Philippe RIDOUX



**UNE ASSOCIATION BIEN REPRESENTEE :
L'ASDAPA**

Créée il y a plus de 30 ans, l'Association de Services pour l'aide à Domicile et Aux Personnes Agées du département de l'Oise (ASDAPA) assure environ 70% des heures d'aide ménagère du département et emploie quelque 900 salariées.

Cette Association intervient, chaque mois, au domicile d'environ 4 000 personnes, en majorité âgées ou isolées.

L'aide matérielle apportée dans l'exécution des tâches quotidiennes (ménage, courses, préparation des repas, garde de jour, garde de nuit ...) et l'aide morale qu'apporte la présence rassurante d'une personne de confiance permettent de résoudre les difficultés de santé, de fatigue, d'âge ou simplement d'emploi du temps que toute personne, quelque soit son âge, peut rencontrer à un moment ou à un autre de son existence.

Sur votre commune, c'est Madame Martine BOUILLON qui est habilitée à représenter l'Association auprès des particuliers, de la municipalité, des services sociaux. Sur simple appel téléphonique (03 44 40 25 83), elle répond à toutes les demandes et se rend au domicile des personnes intéressées pour étudier, sans engagement, la solution la mieux adaptée aux besoins à satisfaire.

D'autre part, une permanence est assurée le 3ème mercredi de chaque mois à la Mairie de RESSONS SUR MATZ de 11 heures à 12 heures.



ETAT CIVIL

☞ DECES ☛

- Madame Georgina MANSARD, décédée le 12 mai 1997, dans sa 91ème année.



CALENDRIER DES MESSES

Le 26 Juillet 1997 à 18 heures 30 à CONCHY LES POTS.





PROGRAMME DES FESTIVITES ET ANIMATIONS

☒ **JUIN 1997**

✱ **Samedi 21 JUIN 1997 ✱**

- ◆ Feu de la SAINT JEAN à 22 heures 30 heures sur la Place Communale
- ◆ Karaoké et animation musicale avec SONO DIGITAL à 21 heures

☒ **JUILLET 1997**

✱ **Dimanche 13 JUILLET 1997 ✱**

- ◆ Retraite aux flambeaux à partir de 22 heures - Départ : rue de Flandre (Face au n° 130)
- ◆ Bal animé par la Sono BROCK'N'MUSIC à la Salle Polyvalente à partir de 21 heures (Entrée gratuite)
- ◆ Feu d'artifice vers 23 heures

✱ **Lundi 14 JUILLET 1997 ✱**

- ◆ Cérémonie aux Monuments aux Morts à 14 heures 30
- ◆ Jeux pour tous sur la Place Communale à 15 heures
- ◆ Vin d'Honneur vers 17 heures

✱ **Samedi 26 JUILLET 1997 ✱**

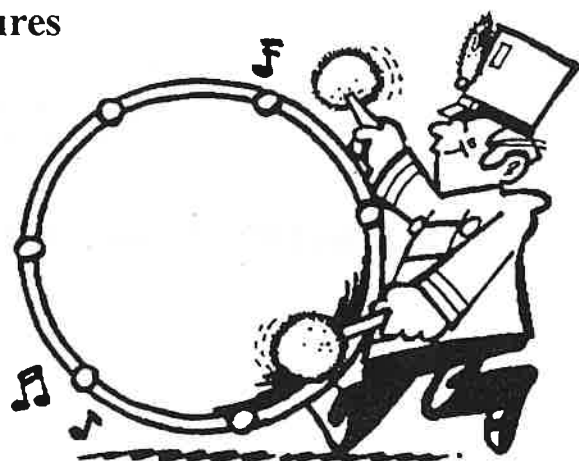
- ◆ Attractions foraines
- ◆ Bal animé par la Sono BROCK'N'MUSIC à la Salle Polyvalente à partir de 21 heures
- Entrée : 30 F

✱ **Dimanche 27 JUILLET 1997 ✱**

- ◆ Brocante
- ◆ Attractions foraines
- ◆ Concert par l'Harmonie d'ORVILLERS-SOREL à 16 heures

✱ **Lundi 28 JUILLET 1997 ✱**

- ◆ Attractions foraines
- ◆ Tours de manège gratuits pour les jeunes



INFOS PRATIQUES

| | | |
|---|--------------------------------------|--------------------|
| PERMANENCES DE LA MAIRIE | Mardi de 14h à 18 h | 03.44.85.01.24 |
| | Jeudi de 14h à 18h | Fax 03.44.85.29.84 |
| | Samedi de 10h à 12h | |
| GENDARMERIE | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.50.50 |
| MEDECINS | | |
| LESTIENNE | CONCHY LES POTS | 03.44.85.01.11 |
| GATEAU | CONCHY LES POTS | 03.44.85.01.11 |
| TRIPLET | ROLLOT | 03.22.78.28.54 |
| DELEHAYE | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.65.20 |
| DE BODMAN | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.51.02 |
| PHARMACIENS | | |
| RIDOUX | CONCHY LES POTS | 03.44.85.07.82 |
| BALCONE | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.61.55 |
| CENTRE DE SECOURS DE POMPIERS (cas graves) | | 18 |
| CENTRE DE 1ERE INTERVENTION | CONCHY LES POTS | |
| FOYART Joël | CONCHY LES POTS | 03.44.85.07.62 |
| KUSZPA Patrick | CONCHY LES POTS | 03.44.85.05.97 |
| SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES | CENTRE SOCIAL DE RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.55.79 |
| TAXI CAUDRELIER | CONCHY LES POTS | 03.44.85.08.04 |
| AMBULANCES RESSONTOISES | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.52.21 |
| AMBULANCES TROUILLET | MONTDIDIER | 03.22.37.07.56 |
| CENTRE ANTI-POISON | | 01.42.05.63.29 |
| HOPITAL GENERAL | COMPIEGNE | 03.44.20.99.20 |
| POLYCLINIQUE SAINT COME | COMPIEGNE | 03.44.92.43.43 |
| CENTRE HOSPITALIER | MONTDIDIER | 03.22.78.70.00 |
| ECOLE M. FLAMAND/MmeMARCQ | CONCHY LES POTS | 03.44.85.08.69 |
| COLLEGE DE LA VALLEE DU MATZ | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.50.63 |
| SPA | COMPIEGNE | 03.44.20.21.20 |
| SICAE (Electricité) | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.75.00 |
| SAUR (Eau) | CREPY | 03.44.59.12.73 |
| Direction Départementale de l'Equipement | LASSIGNY | 03.44.43.80.00 |
| PERCEPTION | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.50.59 |
| CENTRE SOCIAL RURAL (portage repas) | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.55.79 |
| POSTE | CONCHY LES POTS | 03.44.85.01.28 |
| SNCF (renseignements) | | 08.36.35.35.35 |
| PRESBYTERE (Abbé BIJL) | RESSONS SUR MATZ | 03.44.42.50.81 |
| AIDE MENAGERE (Mme BOUILLON) | COMPIEGNE | 03.44.40.25.83 |

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : TOUS LES MERCREDIS
RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : LE 4EME MERCREDI DU MOIS

BIBLIOTHEQUE : OUVERTURE LES MERCREDIS DE 14H A 18H
ET LE SAMEDI DE 15H A 17H



PAGE COMMUNICATION

Si vous avez une demande de renseignement particulière ou une suggestion à faire auprès de la Mairie ou d'une association (sportive, Comité des Fêtes, etc... *cette page vous est réservée.*

Déposez le bulletin-réponse ci-dessous dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Nous nous efforcerons de vous répondre dans les meilleurs délais.

✂

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Adresse :

Questions ou suggestions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

